



## MAIRIE DE BELLEVILLE-SUR-LOIRE

Place Prudent Chollet  
18240 BELLEVILLE-SUR-LOIRE  
site : [www.bellevillesurloire.fr](http://www.bellevillesurloire.fr)  
e-mail : [mairie@bellevillesurloire.fr](mailto:mairie@bellevillesurloire.fr)

TÉL. 02 48 78 20 50  
FAX 02 48 78 20 55

# FLASH JUILLET 2014

## APPEL D'URGENCE :

En dehors des heures d'ouverture de la Mairie  
vous pouvez joindre un élu au : **06.11.91.89.18**

## CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2014

Il a été évoqué :

La détermination des taux d'avancement de grade à 100 % au profit de tous les cadres d'emploi du personnel et les créations de postes s'y rapportant,

La composition d'un groupe de pilotage chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité dans le cadre de l'élaboration du Document Unique,

L'adhésion au service de médecine préventive au Centre de Gestion du Cher pour les visites médicales des agents communaux,

Le maintien du montant de l'indemnité pour le gardiennage des églises communales pour l'année 2014,

La désignation - d'un correspondant Défense - d'un représentant du Comité Local d'Animation et de Développement (CLAD) de la Région Centre et - d'un représentant au sein de la CLI (Commission Local d'Information) de Belleville,

De revoir le contenu d'un projet de convention d'occupation temporaire du domaine public fluvial avec VNF fixant les modalités de mise à disposition de la halte nautique,

La création d'un marché hebdomadaire,  
La conclusion d'un bail d'habitation pour un logement situé au dessus de la poste,  
D'accorder une nouvelle franchise des loyers du centre intergénération jusqu'en 2015 en faveur de l'ADMR,  
D'approuver le rapport annuel du délégataire de service public « SAUR » sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif (SPANC) de l'exercice 2012,  
D'accorder une subvention au profit de la manifestation « Rurales Folies » organisée par les jeunes agriculteurs de Léré le 13 septembre prochain.

### **CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014**

Après avoir procédé à l'élection des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales, sont désignés :

**Titulaires** : Mr BAGOT, Mme BREGGER, Mr COUSIN

**Suppléants** : Mme BOUSSARD, Mr MONTAIGUE, Mme PARAT

Les points suivants ont également été évoqués :

Une modification du compte administratif 2013 à la demande de la Préfecture, décisions modificatives du budget 2014 suite à erreur d'imputation.

L'approbation du rapport du service public d'assainissement.

**Il est rappelé que ces rapports de services publics sont consultables en mairie.**

### **CONSEIL MUNICIPAL**

La prochaine réunion de Conseil Municipal se déroulera **le 23 juillet 2014 à 20H30.**

### **14 JUILLET 2014 : Commémoration de la Fête Nationale.**

**Le 14 juillet 2014**, un dépôt de gerbe aura lieu à 10h30 au monument aux morts.

Vous êtes toutes et tous conviés à cette manifestation qui sera suivie d'un vin d'honneur à la salle des mariages.

## **FERMETURE MAIRIE**

La mairie sera fermée au public **tous les mercredis** des mois de juillet et août 2014. Elle sera également fermée le **samedi 16 août 2014**.

## **SOIREE JEUNES**

La municipalité organise une soirée jeunes « **boum** » **les vendredi 25 juillet et 22 août 2014 de 21h à 2h** à la salle des fêtes. Ouvert à tous.

## **MARCHE HEBDOMADAIRE**

La municipalité et l'association des commerçants ont mis en place un marché hebdomadaire. Il a lieu tous les mardis de 8h à 12h30, place de l'église. Vous y trouverez une dizaine de commerçants (Boucherie, charcuterie, primeur, fromager, poissonnier, poulets rôtis, etcí ).

## **RADARS PEDAGOGIQUES**

La municipalité va implanter courant juillet 2 radars pédagogiques, à l'entrée de Belleville sur Loire, coté Beaulieu et coté Sury près Léré.

## **CENTRE AQUATIQUE DES PRESLES**

Durant la période estivale, le centre aquatique des Presles est ouvert tous les jours (inclus 14 juillet et 15 août) de 10h30 à 19h30 jusqu'au dimanche 14 septembre inclu.

## **FLEURISSEMENT**

En cette époque de l'année chacun et chacune ouvrent pour avoir de beaux massifs, à cette occasion, nous vous proposons gratuitement des plantes : Ecouvillons, dénotis, cassias, iochromas, plumbagosí í í  
Rendez vous aux serres municipales le vendredi 4 juillet 2014 de 14h à 16h. Prévoir bacs ou sacs de 100 L.

## **RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES**

Pas de modification de ramassage pour la semaine du 14 juillet 2014. Concernant, le ramassage du vendredi 15 août, la collecte des ordures ménagères est avancée au jeudi 14 août 2014. Les poubelles doivent être sorties la veille.

## **SYSTEME DE TELEALERTE GEDICOM**

Service d'information de la population mis en place par l'intermédiaire de la Communauté de communes Haut Berry Val de Loire.

L'objectif du dispositif est d'informer et d'alerter rapidement l'ensemble des habitants (par téléphone fixe ou portable, par mail) de la survenue d'un événement majeur nécessitant la mise en œuvre d'une procédure de vigilance (événement météorologique, inondation, etc.).

Ce système est basé sur les numéros de téléphone figurant dans l'annuaire. Si vous n'êtes pas inscrit dans l'annuaire, si vous êtes sur liste rouge, si vous n'avez pas de numéro de téléphone fixe, si vous venez d'arriver sur notre commune, vous pouvez venir en mairie donner un numéro à inscrire dans le système GEDICOM. Cette inscription est confidentielle. Vous pouvez également venir vérifier que vous figurez bien dans la base de données de ce système de téléalerte.

***ATTENTION : quand vous recevez un appel téléphonique du système de téléalerte, il est nécessaire de valider l'écoute du message à la fin de celui-ci ; sans quoi il est réémis automatiquement et donc facturé plusieurs fois à la Communauté de communes.***

## **FOURNITURES SCOLAIRES**

Pour tous les élèves des collèges et éventuellement des lycées, LEP, C.F.P.A.J etc. de la 6<sup>ème</sup> et jusqu'à 16 ans (appréciés à la date de la rentrée), un bon d'achat d'une valeur de **30 €** sera disponible en mairie, pour l'achat de fournitures scolaires uniquement (sur présentation de la carte d'identité ou du livret de famille) **du 15 juillet au 30 septembre 2014**. Les fournitures scolaires seront à retirer à la librairie Bureau Vallée de Cosne sur Loire.

## **RECOMPENSE « BAC, BTS, DEUG »**

Comme les années précédentes, le C.C.A.S. récompense les jeunes bacheliers (bac général, bac professionnel), lauréats de la session de juin 2014 ainsi que les jeunes qui obtiendront le B.T.S. (Brevet de Technicien supérieur) où la validation de 2<sup>ème</sup> année L.M.D. Un bon pour la librairie PAGE 58 à Cosne sur Loire, d'une valeur de **50 €** leur sera remis sur présentation d'un justificatif.

## **ÉCOLES FLEURIES**

### **Vendredi 27 juin, remise de récompense**

Notre école maternelle s'est inscrite cette année aux « écoles fleuries » pour la première fois et a obtenu la récompense de 3 fleurs par le jury des DDEN et de l'OCCE du Cher !

Félicitations à nos élèves très impliqués dans leur jardin des 5 sens et des fleurs pour les papillons !

Merci aux institutrices motivées, aux Atsem, au stagiaire Raphael ainsi qu'aux services municipaux qui ont contribué à cette création et aux parents qui ont joué le jeu !

Encore bravo à vous tous et à l'année prochaine pour de nouvelles idées !



## **ECOLE QUI CHANTE**



### **Soirée du mardi 24 juin**

Très bonne ambiance pour ces petits bouts concentrés et heureux de chanter et danser devant leur parents et amis ! Bravo à vous et merci de ce moment convivial.

### **Triathlon du jeudi 26 juin**

Merci à tous ceux qui ont contribué à cette super journée de triathlon pour l'installation, le matériel, l'encadrement, les écoles participantes, les enseignants í

Un très beau moment avec les élèves de CM2 de Belleville : une magnifique Marseillaise chantée au bord de la piscine, main sur le cœur et une profonde émotion du public présent !

Bravo à tous les participants et à leur grand effort de ce jour !





## Résultats de la tombola du 22 juin 2014

004	GRENET	salon de jardin
224	CERANKOWSI	cabane de jardin pour enfant
096	REBBOUH	baby foot
326	?	machine à doonuts
626	?	machine à cupe cake
213	NINGATA	une parure housse de couette
608	BEDU	casque hifi
592	REBOLLO	un cadre photo noir
050	VARENNE	un cadre photo blanc
135	MORAIN	un coffret parfum rouge
059	MEUTELET	un coffret parfum vert,
014	GRENET	un coffret tourne vis à embouts,
188	PASQUELIN	une mini lampe torche
226	BREGGER J-P	un parasol bleu,
685	PHILIPPE	un porte livre de cuisine
023	MAISONNEUVE	un ballon sauteur,
590	REBBOUH	six sets de table
437	DUJARDIN	tasses cò ur
312	MOSCA	tasse ardoise
624	BOULLET	mini fondu chocolat
212	MOSCA	deux boites à sandwich

**Meilleurs vendeurs des écoles : Aurélien BAILEUIL et Iliana GRODIN**

## **LES ECHOS DES SERVICES TECHNIQUES**

### **Désherbage**

Dans l'élan de l'engagement de la commune à protéger l'environnement et la santé publique, les agents bellevillois utilisent des produits dits pesticides sans classement de toxicologie. Par mesure de précaution nos agents se protègent avec des équipements bien spécifiques. Ces produits ne sont pas dangereux, mais présentent moins d'efficacité. Il faut donc pallier au manque de bons résultats par des moyens de substitution comme la balayeuse, le bruleur thermique, la binette et l'arrachage à la main. Certes plus de travail, mais la santé prime sur tout.

### **Fleurissement**

Responsable Anne-Marie EVEZARD et Angélique FLEURY. Une équipe passionnée. Concilier embellissement et développement durable, maintien de la biodiversité, créativité, décoration

Les nouvelles démarches de fleurissement et de végétalisation de l'espace public mises en œuvre par la commune depuis plusieurs années sont portées par différentes motivations. Les élus vont inscrire la commune au concours des villages fleuris.

## **PEUT-ON FAIRE BRULER SES DECHETS VERTS DANS SON JARDIN ?**

Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre.

Les déchets dits « verts » produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

A ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- L'herbe issue de la tonte de pelouse,
- Les feuilles mortes,
- Les résidus de délagage, les résidus de taille de haies et arbustes,
- Les résidus de débroussaillage,

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.



## **DECHETS VERTS**

### **Déchets verts Belleville sur Loire :**

**Lundi, mercredi 13h30 - 17h15**

**Samedi 10h00 - 12H00**

### **Déchèterie d'Assigny :**

**Lundi, mercredi, samedi 8 h -12h et 14h - 19h**

## **RÉGLEMENTATION DES BRUITS DE VOISINAGE**

Les travaux temporaires de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

- **Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,**
- **Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,**
- **Le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00.**

**POSSIBILITE DE CONSULTER L'ARRETE DANS SON INTEGRALITE EN MAIRIE ET SUR LE SITE INTERNET.**

## **CABINET D'INFIRMIERES LIBERALES**

Le cabinet d'infirmières de Belleville sur Loire vous accueille au centre médico-social, place Prudent Chollet (place de la Mairie) tous les mardis et vendredis de 7h45 à 8h15.


Vous pouvez joindre le cabinet en composant le 02.48.72.50.29.

## **MEDECINS DE GARDE**

Pour connaître l'identité du médecin de garde durant les week-ends et jours fériés, il vous faut composer le 15 (centre des médecins de garde). On jugera alors si votre appel nécessite une intervention urgente, dans le cas contraire vous reprendrez contact avec votre médecin traitant dès que possible.

## **MEDECIN GENERALISTE**

Docteur Catherine VERSELE, 3 place Jean Moulin, Belleville sur Loire.

 : 02.48.72.54.29 - 07.81.95.81.85

# ***ANIMATIONS SPORTIVES***

Des animations sportives gratuites vont être proposées du **15 juillet au 1<sup>er</sup> août 2014** par les associations de Belleville sur Loire, pour les jeunes de 6 à 17 ans.

Le nombre de place est limité à **20 personnes** par jour et par associations. Pour les journées complètes prévoir votre pique nique.

Les inscriptions ont lieu en Mairie, au moins 3 jours avant chaque journée d'activité.

**L'inscription sera effective que sur présentation de l'attestation d'assurance extra scolaire.**

Le gouter sera pris en charge par la municipalité.

D'autres animations sportives vous seront proposées au mois d'août (Flash d'août).

***BELLEVILLE CARPE PASSION*** : 15 juillet 2014 de 9h à 17h.



***BELLEVILLE RUGBY CLUB*** : les 21-24-25-28-31 juillet de 10h à 16h.

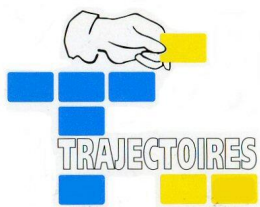


***JUDO CLUB BELLEVILLOIS*** : les 22 et 23 juillet de 10h à 16h.



***BELLEVILLE BADMINTON CLUB*** : les 25 juillet et 01 août de 14h30 à 17h.





## TRAJECTOIRES BELLEVILLE

Depuis 20 ans, l'Association TRAJECTOIRES agit pour l'insertion et le reclassement professionnel des demandeurs d'emploi

**Vous êtes demandeur d'emploi, vous habitez BELLEVILLE et ses environs.**

**Venez nous rencontrer à notre antenne place Jean Moulin à Belleville sans rendez-vous chaque mardi et jeudi de 13h30 à 16h30**

**et les autres jours sur rendez-vous au 06.83.69.05.42**

**tél / fax 02.48.72.60.02 mail [trajectoires.belleville@wanadoo.fr](mailto:trajectoires.belleville@wanadoo.fr)**

**Nous vous garantissons un accompagnement de qualité, une prise en charge adaptée dans un climat de confiance.**

**Dans le but de vous proposer des missions rémunérées, d'étudier avec vous les emplois disponibles ou vous proposer des formations accessibles et appropriées.**

**VOUS ETES représentant d'une COLLECTIVITE, ARTISAN, AGRICULTEUR, CHEF D'ENTREPRISE, PROFESSIONNEL dans le commerce, le tourisme ou la restauration .....**

**Nous sommes à votre service pour vos besoins de main d'œuvre occasionnels ou réguliers et à des tarifs compétitifs**

**Nous nous chargeons des démarches administratives, bulletins de salaire, contrat de travail ...**

**Pour les PARTICULIERS, le tarif horaire 2014 est de 16.25p (8.13p après déduction fiscale selon législation en vigueur), paiement possible par CESU :**

➤ **Toutes tâches ménagères (ménage, repassage, couture, courses ...), espaces verts et jardinage (tonte, désherbage, bêchage, taille ...), bricolage intérieur et extérieur, manutention, rangement et nettoyages divers, empilage de bois, aide au déménagement, garde d'enfants et dame de compagnie à domicile, repas de famille, garde d'animaux à domicile .....**

**TRAJECTOIRES .... C'est simple comme un coup de fil !**

**02.48.72.60.02 / 03.86.26.92.44**

# BELLEVILLE-SUR-LOIRE

**SAMEDI 19 JUILLET 2014**



## **FETE** **de la MADELEINE** **A l'étang des Genièvres**

Organisée par l'association « FAUT QUE CA TOURNE »

**8 H : BROCANTE - Vide grenier**

*Pour tout renseignement, appeler Mélanie au 06.88.01.88.22*

**10 H à 12 H : COURS D'EDUCATION CANINE gratuit**  
pour les chiens du public

**13H30 à 17 H : COURS D'EDUCATION CANINE** avec les  
adhérents du Club de St Brisson

**15H : ANIMATIONS**

**Baptême de Jet Ski et de bouée tractée, Manèges forains,**  
Balade en calèche, Tour de poney, Trampoline, Structures  
gonflables, Caricaturiste ...

**21 H : BAL DISCO**

**FEU D'ARTIFICE à la tombée de la nuit**

*(offert par la municipalité)*

**REPAS CHAMPETRE (midi et soir)**

# REGLEMENT

## « Brocante - Vide Grenier »

### 1 - DATE ET LIEU :

La brocante aura lieu le : **SAMEDI 19 JUILLET 2014 à l'étang des Genièvres de Belleville-sur-Loire**

### 2 - LES INSCRIPTIONS :

L'inscription ne sera définitive, **qu'après réception des pièces à fournir (voir ci-dessous).**

- Demande d'inscription brocante remplie complètement
- Photocopie de la carte d'identité pour les amateurs ou de la carte professionnelle,
- Pour les amateurs, attestation sur l'honneur certifiant n'avoir participé à aucune autre brocante depuis le début de l'année sur la commune.

### 3 - TARIF :

La location de l'emplacement est fixée à **2,00 € le mètre.**

### 4 - LES EMPLACEMENTS :

Ils seront attribués le samedi matin dans l'ordre d'arrivée des exposants. En aucun cas, l'exposant se placera où il le voudra. Les exposants pourront se présenter à **partir de 6h00.**

### 5 - RESPONSABILITE :

L'exposant sera responsable de son stand. Les organisateurs bénévoles déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol, accident, dégradation volontaire ou involontaire et autre évènement néfaste.

A leur départ, les exposants **devront laisser leur emplacement propre. En aucun cas il ne sera admis de dépôt de marchandises invendues ou de détritrus sur la zone de brocante après le départ de l'exposant.**

---

### DEMANDE D'INSCRIPTION BROCANTE : SAMEDI 19 JUILLET 2014

Nom ou raison social : .....

Adresse complète : .....  
.....

Tel : ..... Port : .....

<b>Amateur</b>	<b>Professionnel</b>
Pièce d'identité N° : .....	N° Registre du commerce ou des Métiers : .....
Délivrée le : .....	Délivrée le : .....
à : .....	à : .....

Emplacement : ..... M x 2,00 € = ....., .. Euros.

**Le fait d'adresser cette inscription vous engage à respecter le règlement.**

Fait le ..... à .....

Signature :

Mr BRUNOT Mélanie (secrétaire de l'association)  
17 routes des Germain - 18240 Belleville-sur-Loire  
Tel : 02.48.54.65.84 ou 06.88.08.88.22

## NOTE D'INFORMATION

Vous avez obtenu l'autorisation exceptionnelle de participer à un marché aux puces ou une foire à la brocante.

Vous n'êtes inscrit ni sur le registre du commerce, ni sur le registre des revendeurs d'objets mobiliers.

Dans ces conditions, l'autorisation qui vous a été accordée ne vous permet que de vendre des objets usagés que vous n'avez pas acquis pour la revente. Elle n'est pas renouvelable.

## ATTENTION

Si vous avez acheté des objets pour les revendre et si vous participez fréquemment à des manifestations de ce type, vous vous livrez clandestinement à l'activité de brocanteur ou d'antiquaire.

Dans ce cas, vous vous exposez à des sanctions pénales. En outre, vous risquez une vérification approfondie de votre situation commerciale et fiscale.

Si les objets mis en vente se révèlent volés, vous encourez les peines prévues par le code pénal en matière de recel.

---

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

(à me rendre au plus tard le jour de la brocante)

Je soussigné :

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....  
.....

- certifie que la brocante à laquelle je souhaite participer aujourd'hui est la première de l'année 2014
- certifie avoir pris connaissance de la note d'information

Fait le ..... , à .....

Signature :

Mr BRUNOT Mélanie (secrétaire de l'association)  
17 routes des Germain - 18240 Belleville-sur-Loire  
Tel : 02.48.54.65.84 ou 06.88.08.88.22

# RESULTATS SPORTIFS

## BELLEVILLE RUGBY CLUB

Fin de championnat euphorisant.

Pour la clôture du championnat 13-15 niveau A (élite) Belleville Sancerre recevaient Nogent. L'objectif était de terminer sur une bonne note.

- **Moins de 13 ans.** Très motivé, nos jeunes démarrent la rencontre tambour battant. Grâce à un beau jeu, agréable à suivre ils ont sans cesse dominés. Score 25 à 0.
- **Moins de 15 ans.** A la mi-temps le score est de 24/5 en faveur de Belleville. Nogent tente le tout pour le tout. Les dix dernières minutes sont insoutenables, nos jeunes défendent bien et arrachent la victoire 31 à 22.

Dans ce championnat difficile qui regroupe les meilleurs équipes, nos jeunes terminent respectivement 9<sup>ème</sup> pour les moins de 13 ans et 7<sup>ème</sup> pour les moins de 15 ans.

Ces places honorables ont été acquises grâce à un excellent état d'esprit, beaucoup d'abnégation et de combativité.

## TOURNOI INTERSCOLAIRE DE RUGBY



« 312 élèves des écoles de Belleville, Léré, Santranges, Savigny et Ousson ont participé au traditionnel tournoi interscolaire de rugby le

2 juin au stade Bruno CAPET. Sous la houlette du Belleville Rugby Club et des enseignants, les enfants étaient répartis en équipes de niveau.

Ils ont profité grandement de cette journée de matchs et de jeux qui clôturaient des animations rugby qui avaient eu lieu tout au long de l'année dans les écoles avec Thibaut ALGRET, responsable technique du BRC.

Un goûter a été offert à tous nos jeunes rugbymans par le club de rugby et la journée s'est terminée par la remise des coupes : l'école de Léré a gagné la coupe du fair-play »

## HANDIBOXE



« Lors du 6<sup>ème</sup> challenge national handiboxe Gilbert JOIE au CREPS de BOURGES, Tanguy LEFEUVRE remporte le titre de champion de France 2014 et Olivier MARTIN monte sur la 3<sup>ème</sup> place du podium pour sa 1<sup>ère</sup> participation au championnat de France : félicitations à nos 2 jeunes boxeurs du Boxing club bellevillois ! »

Photo de gauche à droite : MARTIN Olivier, Marchini Luca, Lefeuvre Tanguy



## **BOXING - CLUB - BELLEVILLOIS**

### **Dernier Gala amateur de la saison a Beaugency (45)**

Vendredi soir au Gymnase des Hauts de Lutz à Beaugency se déroulait le dernier gala amateur de la saison organisé par le Boxing club Victoria. Le team Bellevillois présentait 2 boxeurs, Grondin Patrice catégorie mi lourd et Turpin Maxime catégorie lourd. Au programme de cette soirée 2 boxeurs de Boxe éducative, 7 combats amateurs et 1 combat professionnel sénior poids lourds +91kg. Le 1<sup>er</sup> Bellevillois a débuté en amateur fut Grondin Patrice, 1 combat, 92 kg qui rencontrait le boxeur de Bourges Borderieux Pierre 102 kg, Patrice ne lâcha pas son adversaire dès le début du combat, il enchaina crochet au corps et à la face pour faire la différence au troisième round, il remporte sa 1<sup>er</sup> victoire de la saison, encore bravo !!! puis se fut le tour de Turpin Maxime 5 combats, 95kg qui rencontrait le boxeur local Bedfroy du club Victoria, un pugiliste de 107 kg plus grand que le Bellevillois et plus expérimenté, Maxime géra son 1<sup>er</sup> round devant un adversaire puissant et déterminé, malheureusement Maxime s'incline à la deuxième reprise devant un boxeur de très bon niveau, un grand bravo pour ta performance et ton courage !!!

Le boxing Club Bellevillois ferme ses portes pour la saison 2014 et vous retrouvera le 1<sup>er</sup> lundi de septembre pour la reprise de ses cours, bonne vacances à tous !!

Sur la photo de gauche à droite : Grondin Patrice, Turpin Maxime

CONTACTE : Bouillet Sylvain (prévôt fédéral) 06 /58/41/45/58

Kann Lydia (prévôt fédéral) 07/85/57/92/27

Complexe sportif de Belleville sur Loire Route de Santranges 18240  
Belleville

Entrainement : Lundi ó Mercredi ó Vendredi de 18h30 à 20h30



## ***JEUX INTERCLASSES***

« Les écoles du canton se sont retrouvées au centre aquatique des presles pour leur traditionnel jeux interclasses les 12 et 13 juin . Ces jeux terminent une année scolaire de natation pour tous nos jeunes bambins qui se sont affrontés en toute convivialité à la pêche aux points, à l'aquabowling, au radeau taxi, à .. 190 CP/CE1 le jeudi et 340 CE2/CM1/CM2 ont profité de tous les bassins, du toit ouvert et des pelouses grâce à une météo clémente.

La fin de journée s'est terminée par un goûter bien mérité après tant d'effort et chaque enfant est repartie avec sa médaille autour du cou. Les écoles d'Annay pour les CP/CE1 et de Léré pour les CE2/CM1/CM2 sont reparties avec le trophée des écoles.

L'école de Belleville termine 3<sup>ème</sup> derrière Annay et Bannay. »



### Passage de ceinture au Karaté Do Bellevillois

Le 14 Juin dernier, au Karaté Do Bellevillois a eu lieu la clôture de notre saison sportive où chacun s'est vu remettre récompense et ceinture pour son assiduité et son travail durant l'année. BRAVO à tous!

- **A eu ses premières barrettes de couleurs :**

- Lucile BARBIERI (Santranges)

- **Ont eu leur ceinture jaune/blanche :**

- Théo BREGGER (Belleville), Joyce DUGUE (Belleville), Flavien GROSSEAU (Belleville), Margaux PARENT (Belleville)

- **Ont eu leur ceinture jaune :**

- Thomas BREGGER (Belleville), Mathéo DUGUE (Belleville), Marine JOSSET (Annay), Jonah REBOLLO (Belleville)

- **Ont eu leur ceinture verte:**

- Quentin COSTANTINO (Belleville), Mathias GOURBAULT (Belleville), Sami MOUNAFEK (Beaulieu)

A l'issue de cette « cérémonie », Patrick a annoncé sa décision de se retirer. Ses fonctions de 1<sup>er</sup> élu lui confèrent beaucoup de travail et de nombreuses responsabilités; il lui a fallu faire un choix. Il ne sera plus le professeur du KDB mais gardera sur lui un œil bienveillant.

Pour toutes ces années consacrées au club tour à tour en tant que Président puisque c'est lui qui l'a créé, élève et professeur nous lui sommes reconnaissants et nous le remercions chaleureusement. Sans lui rien n'aurait été possible.



## **TWIRLING BATON BELLEVILLOIS**

Venez découvrir le twirling bâton et la danse pompons



**A partir de 6 ans**

Entraînements les samedis

De 9 heures 30 à 13 heures 30

Au gymnase de Belleville sur Loire

(Tranches horaire à définir selon les âges)

### **Adhésion :**

Licence championnat : 70 euros

Licence loisirs : 50 euros

(Les deux premiers entraînements sans engagement)

Premier entraînement le samedi 30 août 2014

**Pour plus de renseignements : 06.63.27.81.51**

# COUPE DU MONDE 2014

**Tous les matchs de l'équipe de France seront retransmis sur écran géant à la salle des fêtes ou au gymnase par l'U.B.F.C.**

